



« Les coulisses municipales... »

N° 3
1^o Semestre
2009

Bulletin d'information de l'opposition municipale de St Orens
Site internet: www.saintorensautrement.com - Email: contact@online.fr

Un an après les dernières élections, et suite aux huit ans de gestion municipale de gauche, il est permis de dresser un bilan.

Oui, notre population vieillit et nos jeunes s'en vont, car notre développement économique et le nombre de nos logements sont **insuffisants**. La ZAC du Tucard ne verra apparaître son premier logement, aux Mûriers, qu'en **2012**; soit plus de **dix ans après la mise en chantier du projet**. Il y avait en 2001 à Saint Orens, 8.8% de logements sociaux. Il y en a aujourd'hui 10,2%. **La loi en exige 20%**.

Notre tissu pavillonnaire est entamé par la volonté de la majorité d'y implanter des immeubles collectifs. Les 850 logements prévus à **l'Orée du Bois** détruiront l'identité de ce quartier. La **dévi**ation, dont le préfet vient de signer la Déclaration d'Utilité Publique, s'avance à pas très lents. Le prolongement du **métro** jusqu'à Labège est remis en cause et la perspective d'un **tramway** à Saint Orens sert d'alibi à la conception concentrée du Tucard. Une bonne partie de notre **voirie** et de nos **trottoirs** sont à rénover, nos **équipements publics** sont vieillissants et nos **infrastructures sportives** inadaptées.

Nos impôts sont parmi les plus élevés du département. La **dette de la commune**, qui était de 10.5 millions d'euros au 31 décembre 2008, culminera prochainement à **12 millions**.

On ne peut pas toujours tout mettre sur le compte de ses prédécesseurs...

Les élus

d'opposition



Budget primitif 2009 : la vérité des chiffres?

Le Conseil municipal du 15 décembre 2008 a voté le **budget primitif 2009**. Prétendre, comme l'a fait la majorité, que ce budget s'inscrit dans **une vision** de notre commune à vingt ou trente ans est une illusion. **Il manque sérieusement d'ambition**.

Annoncer la suppression de la taxe professionnelle et accuser la baisse des dotations d'État de tous les maux alors qu'elle ne représente que 0,5% du budget global, c'est aller un peu vite en besogne.

Comment expliquer, par ailleurs, que les **charges sociales soient en augmentation** alors que les **salaires sont en diminution** à la suite du transfert de treize agents, de la commune à la Communauté Urbaine.

La majorité s'est seulement engagée sur la réalisation, en 2009, d'un terrain de foot synthétique et la rénovation d'un autre. Acceptons-en l'augure. Compte tenu de ces carences et de ces incertitudes, l'opposition s'est abstenu.

Métro : prolongement de la ligne B

L'**incapacité** des collectivités territoriales de l'agglomération toulousaine à travailler ensemble en matière de transports publics est un fléau. Nos rocade sont saturées. On ne pourra bientôt plus circuler. Et nos élus tergiversent...

Le **conflit** qui vient d'éclater entre le Grand Toulouse et le SICOVAL est, à cet égard, emblématique. Sous prétexte d'un endettement de Tisseo-SMTC prétendument excessif, la Communauté d'Agglomération et son président, Pierre Cohen, ont ajourné la concertation sur le prolongement de la ligne B du métro, retardant d'autant son arrivée à Labège.

Notre agglomération a pris un **retard considérable** en matière de transports collectifs. Les toulousains sont tout à fait disposés à abandonner leur voiture dès lors qu'on leur propose des transports attractifs. La sur-fréquentation des parkings du métro en témoigne.

Le projet de prolongement de la ligne B comporte, à son terminus à La Cadène, une **plate-forme multimodale** métro-bus-train et concerne par conséquent un vaste bassin de population : Labège et son Innopôle, Escalquens, Castanet, Saint-Orens... et toutes les communes du sud-est toulousain vers Revel, Villefranche et au-delà.

Ce prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-La Cadène est donc d'une urgente et absolue nécessité.



Communauté Urbaine : fiscalité

La transformation de notre Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine n'est pas qu'une question de sémantique. Il y a là un changement de nature qui peut produire à la fois le meilleur ou le moins bon. La Communauté d'Agglo avait pour but la mise en cohérence des moyens des 25 communes qui la composent dans un nombre réduit de domaines. La CU., elle, est désormais le moteur de l'action dans 21 compétences, dont certaines parmi les plus importantes (l'urbanisme par exemple).

Communauté Urbaine : fiscalité (suite)

L'Agglo employait 300 salariés. La CU en aura dorénavant 2.550.

Si le développement de notre agglomération constitue un objectif essentiel, il ne peut donc se concevoir désormais sans économies d'échelle et effets de synergie qui doivent se répercuter dans nos budgets municipaux.

Or, alors qu'elle s'apprête à toucher une **subvention d'État** supplémentaire de 25 millions d'euros par an, la CU a voté le principe d'une **taxe additionnelle**, communautaire, à nos impôts locaux. Par ces temps de crise, est-il bien raisonnable d'augmenter la fiscalité des ménages ?

De même, la mise en place de « **pôles de proximité** » d'environ 80.000 habitants réunissant quartiers toulousains et communes périphériques apparaît bien comme un regroupement forcé de communes. **Et ce, sans que jamais les citoyens ait été consultés !**

Les intercommunalités ont vocation à fédérer, pas à absorber les communes en les vidant de leur substance!

Commémorations

L'opposition s'est émue, lors du Conseil municipal du 2 décembre 2008, de l'absence, à Saint-Orens, de **drapeau européen** sur la façade de la mairie, contrairement à ce qui se fait traditionnellement sur tous les bâtiments publics. Il a été répondu qu'on allait y remédier. A suivre.



Les élus d'opposition se sont également indignés, lors du Conseil municipal du 15 décembre, de **l'absence de toute représentation municipale le 5 décembre au Monument aux Morts** (Souvenir des Morts d'Afrique du Nord)

S'il existe des dissensions entre les associations d'Anciens Combattants, les morts pour la France, eux, n'ont pas de couleur politique et n'appartiennent à aucune association.



La Poste ...

La majorité municipale a présenté, en fin d'année, une motion relative au **service public de la Poste**. Il est vrai que notre service public de **la Poste est de moins en moins au service du public**. Dans la perspective de **l'ouverture totale à la concurrence** européenne en 2011, il est clair que notre administration postale doit se « muscler ».

Alors qu'une grande majorité des Français serait favorable, par exemple, à **l'ouverture de la Poste le samedi après-midi**, les mêmes qui réclament l'élargissement des horaires d'ouverture s'y opposent par dogmatisme.

A Saint-Orens, pour certains, concurrence et compétitivité sont toujours des gros mots.

Habitat social ...

La politique, en matière d'habitat social, actuellement menée par la majorité municipale, dans certains quartiers pavillonnaires de notre commune, est **ostentatoire et discriminatoire**. Car un bon logement social est d'abord un logement dont on ne voit pas qu'il est social. Or ce n'est pas le cas.



Il existe pourtant, à Saint-Orens, des résidences qui comportent un pourcentage notable de logements sociaux (jusqu'à 25%), logements qui existent mais qu'on ne remarque pas.

Dans cette perspective, une occasion vient d'être manquée au 19 avenue de Gameville. Prenant prétexte d'un **possible projet** d'urbanisation et de la nécessité d'envisager l'élargissement de l'avenue afin de faciliter le passage d'un **éventuel tramway**, la municipalité a décidé d'y exercer son **droit de préemption**.

Or, il s'agit d'un **pavillon de centre-ville**, parfaitement intégré dans l'architecture et le cachet d'un quartier résidentiel, et qui avait naturellement vocation à demeurer dans sa destination initiale d'habitation et, en particulier, de logement social.

La majorité en a décidé autrement et va le transformer en **bureaux**. Il y avait là un bel exemple d'intégration et de mixité sociale. Dommage ! **Le taux de logements sociaux à Saint-Orens était de 8,8% en 2001 et de 9,5% au 31 décembre 2008. La loi en exige 20%.**



Ferme de Soye / Maison de la Solidarité et du Citoyen

Les services municipaux de la Ferme de Soye (urbanisme, environnement, DER) ont rejoint le **Centre Technique Municipal** (rue du négoce) en décembre 2008.

Des travaux ont été entrepris afin de **transformer** la totalité de ce bâtiment en Maison de la Solidarité et du Citoyen. Elle aura vocation à accueillir, en principe **en 2010**, le CCAS, le service de l'emploi, le Tremplin,...

Orée du Bois - Patrimoine arboré

A la demande de la municipalité, l'O.N.F. (Office National des Forêts) a entrepris un recensement du patrimoine arboré de la commune (patrimoine public). La première partie de ce travail est en cours d'élaboration et concerne la partie de la commune, au sud de la Marcaissonne (à l'exception des bois classés: Bousquet, Coustou, Tachou). Chacun des 3.619 arbres de cette zone va être répertorié et fiché quant à son essence, sa taille, son état sanitaire, son implantation...



L'Orée du Bois a maintenant 20 ans. Mais les 272 pins de son domaine public ont été mal implantés, endommageant les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale et soulèvent trottoirs, chaussées et murs de clôture. Ils participent pourtant à la valorisation du lotissement. Il importe donc de préserver ce patrimoine arboré le plus longtemps possible, tout en sachant qu'au coup par coup certains arbres devront être abattus en fonction de leur danger et des dégâts occasionnés. Il convient donc de savoir quelles essences devront les remplacer et l'endroit précis de leurs implantations.

La vérité des chiffres !

La **chambre régionale des comptes** vient de faire paraître son rapport sur la gestion 2001/2007 de la commune : tous les détails et commentaires dans la prochaine édition !